



Declaration du mariage pour un etudiant etranger

Par **Nancy2011**, le **10/05/2011** à **10:39**

Bonjour,
je suis étudiante étrangère en France , ça fait 5 mois que je me suis mariée mais mon mariage a eu lieu dans mon pays pas en France
maintenant je suis retourné en France pour continuer mes études
par contre mon marie est resté en pays pour travailler
j'aimerais savoir si je dois déclarer ce changement de statut ? si oui au prés de quel organisme ?
merci à vous